

Institut d'Etudes Politiques de Lyon

Service Formation continue et Stages

T.: 04 37 28 38 81 14, avenue Berthelot 69365 LYON Cedex 07

Diplôme de l'Institut d'études politiques de Lyon

EXAMEN D'ENTRÉE DIRECTE EN 4^E ANNÉE SPÉCIFIQUE AUX PUBLICS DE FORMATION CONTINUE

Samedi 23 mars 2024

Depuis la rentrée 2018, Sciences Po Lyon propose son diplôme aux publics de formation continue, avec un accès direct en 4^e année par la voie d'un examen spécifique.

Ce parcours de formation intégré au cursus de la formation initiale avec des possibilités d'aménagement en fonction du profil et de la situation professionnelle des apprenants, conduit à l'obtention du diplôme de l'Institut d'études politiques de Lyon valant grade de master.

Modalités de l'examen d'entrée en 4e année : spécifique formation continue

Destiné aux professionnels du public et du privé, en activité ou non, aux élus et à toutes personnes désireuses de reprendre ou d'engager un parcours de formation de haut niveau permettant de valider un diplôme reconnu, cet examen d'entrée spécifique comporte **deux étapes** :

- 1. Épreuves d'admissibilité : samedi 23 mars 2024
 - examen du parcours et du projet du candidat ;
 - épreuve sur un ouvrage de sciences sociales comportant trois questions sur l'ouvrage et/ou la thématique abordée. L'ouvrage choisi sera communiqué à l'ouverture des inscriptions.

Durée : 3h (de 9h à 12h)

• épreuve écrite d'anglais (QCM et questions de compréhension sur un texte traitant de l'actualité politique anglo-saxonne)

Durée: 1h30 (de 14h à 15h30)

ou Certification en langue de niveau B2 (CECRL) datant de moins de 2 ans : anglais, espagnol, italien, allemand ou toute autre langue vivante en lien avec le choix de spécialité ou de parcours de master en 5^e année.



Institut d'Etudes Politiques de Lyon

Service Formation continue et Stages

T.: 04 37 28 38 81 14, avenue Berthelot 69365 LYON Cedex 07 Mail: formation.continue@sciencespo-lyon.fr

2. Entretien d'admission : Entre le mercredi 29 mai et le vendredi 07 juin 2024.

Les candidats admissibles seront convoqués à un entretien d'admission. Composition du jury d'audition : directrice des études du second cycle, responsable pédagogique de la formation continue, responsables pédagogiques des spécialités et des parcours de master concernés.

Conditions de recevabilité de la candidature

• Être titulaire d'un diplôme français validant au moins **3 années d'études supérieures** (Bac + 3) ou d'un diplôme étranger validant 180 ECTS.

Possibilité de demande de VAPP (validation des acquis professionnels et personnels) pour les candidats n'ayant pas le diplôme requis. Une année préparatoire (*Certificat d'introduction aux études politiques* et/ou parcours personnalisé) pourra également être proposée au regard du profil du candidat.

• Justifier d'un minimum de **5 années d'expérience dans son parcours professionnel** (activité professionnelle, exercice d'un mandat électoral, responsabilités associatives...).

Inscription du Du 11 janvier au 1er mars 2024 inclus

Tarif: 120 €

Dossier de candidature à retourner au service de la Formation continue et Stages avec l'ensemble des pièces demandées et le paiement par chèque le 12 février 2024 au plus tard (cachet de la poste faisant foi). Voir modalités dans le dossier de candidature.

Calendrier - Session 2024

Dates	Objet
Novembre – février 2024	Retrait des dossiers de candidature
Vendredi 1er mars 2024	Date limite d'envoi ou de dépôt des dossiers de candidature
À compter du 10 mars 2024	Convocation aux épreuves d'admissibilité
Samedi 23 mars 2024	(1) Épreuves écrites d'admissibilité
Mai 2024	Publication de la liste des admissibles définitifs ou conditionnels ; convocation aux entretiens d'admission
Entre le 29 mai et 7 juin mai 2024	(2) Audition des candidats admissibles
Mi-juin 2024 (au plus tard)	Publication des résultats définitifs